

# Charte sportive ABCK



Cette « charte » est un engagement pour les compétiteurs des trois divisions nationales, mais aussi pour les régionaux et membres des sections sportives niveau collège. Ces dernières feront l'objet d'une close spécifique et sera remise par le coordinateur.

Elle a pour but de clarifier le chapitre 3 du règlement intérieur et de mettre l'adhérent en « phase » avec les moyens financiers mis en œuvre par le club.

Chaque année, le club apporte son soutien à hauteur de 28 à 30000 € sur les frais de compétitions et de stages ; 20 à 23000 € sur le fonctionnement des sections sportives. La seule participation pour l'adhérent sur les compétitions se limite au forfait fixé par l'article 3 du règlement intérieur ( 5€ en 2010 ).

## En contre partie

L'adhérent : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### M'engage :

- A respecter le Règlement Intérieur du club
- A participer à l'animation nationale et régionale de sa division
- A porter les couleurs du club et apposer les logos des partenaires sur son bateau
- A tout mettre en œuvre pour réaliser son projet sportif
- A respecter les orientations sportives du club
- A honorer les podiums lorsque je suis concerné
- A honorer toutes sélections nationales ou internationales
- A participer aux opérations promotionnelles du club
- A participer à l'organisation des manifestations sportives organisées par le club

J'ai bien noté que les aides pour l'achat de bateaux sont assujetties à mon implication au travers d'actes de bénévolat ou d'encadrement .

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs